

N°03/05.2013

PRÉAVIS N° 03/05.2013

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012 - TÂCHES OPTIONNELLES
MORGES - ANNEXE N° 1

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

La commission de gestion s'est réunie le mercredi 24 avril 2013, à la salle de conférences de la PRM, Pl. Saint-Louis 2, à Morges, en présence de Messieurs Daniel Buache, Florian Châtelain et Jean-François Person, tous délégués du Comité de direction, ainsi que de Monsieur Hervé Baer, chef des services généraux de la PRM.

Le soussigné a rencontré Messieurs Daniel Buache et Hervé Baer, le mardi 7 mai 2013 dans le bureau de Monsieur Daniel Buache, afin de clarifier différents points afférents aux tâches optionnelles.

Le présent rapport est une annexe au rapport général et se concentre uniquement sur les tâches optionnelles pour Morges.

2 TRAVAIL DE LA COMMISSION

Voici les questions que nous avons posées et leurs réponses :

2.1 *POUVONS-NOUS AVOIR UN COMPARATIF ENTRE LE BUDGET 2012 (PRÉAVIS) ET LES COMPTES POUR LES TÊTES DE CHAPITRES (60110, 60120, 60140, 60150, 60160) ?*

Non, ce n'est pas possible, le décompte du préavis n'a pas la même structure comptable que les comptes 2012, il serait nécessaire de reprendre chaque écriture. Pour le total des tâches optionnelles, le préavis prévoyait des charges pour un montant de CHF 2'566'671.46 et des revenus de l'ordre de CHF 2'699'400.00, soit un solde pour balance de CHF 132'728.54. Pour le

total des tâches optionnelles, les comptes indiquent des charges de CHF 2'220'469.06 et des revenus de l'ordre de CHF 2'371'308.18, soit un solde pour balance de CHF 150'839.12.

La différence des charges est de CHF - 346'202.40.

La différence des revenus est de CHF - 328'091.82.

La différence du solde pour balance est de CHF -18'110.58.

Remarques : En résumé les tâches optionnelles ont rapporté CHF 18'110.58 de plus que le prévoyait le budget.

2.2 PAGE 3, COMPTE 60110.3102.00 ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION - POUVONS-NOUS AVOIR L'EXTRAIT DE CE COMPTE ?

Oui, il démontre quelques factures pour un montant de CHF 200.00 à 400.00, correspondant à des annonces de chantiers et manifestations ainsi que la facture de la SGA pour un montant de CHF 74'325.60. L'extrait peut être consulté pour les montants des petites factures au besoin.

Remarques : Cette facture de la SGA ne correspond pas à des charges de la PRM, il s'agit d'une écriture comptable qui est à mettre en relation avec le compte 60110.4659.00 Indemnités Sté générale d'affichage pour des raisons de paiement de la TVA. La différence entre cette facture de la SGA et le compte cité ci-dessus correspond aux indemnités nets encaissés par la commune, soit CHF 79'048.30 pour la mise à disposition des emplacements à la SGA.

2.3 PAGE 4, COMPTE 60110.3161.04 LOCATION PLACES DE PARC DIVERSES POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER CE QUE COMPREND CE COMPTE ?

Il s'agit des diverses locations de places de parc louées à des tiers. Ces places sont ensuite relouées ou utilisées comme voie publique avec parcage contre paiement.

Remarques : -

2.4 PAGE 5, COMPTE 60120.3185.00 HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES - PAGE 6, COMPTE 60140.3185.00 HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES - POUVEZ-VOUS NOUS FOURNIR LE DÉTAIL DU CALCUL DE CE MONTANT ?

Il s'agit des prestations fournies par les différentes personnes au profit de la Police du commerce ou du Service des inhumations. Cela va du Commandant, des services généraux, y compris secrétariat et réception, aux préposés à ces tâches. Les temps de travail sont fournis par le logiciel "Novative" du Service des ressources humaines, qui donne ensuite les paramètres au Service des finances, qui en inscrit les montants dans les comptes.

Remarques : Nous avons pu constater que les montants imputés résultaient de relevés précis établis par le personnel.

2.5 *POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER LA DIFFÉRENCE PAR RAPPORT AU BUDGET 2013 ?*

La différence est due au fait que les budgets ne résistent pas toujours à la vérité des comptes. Les budgets sont les meilleures projections que les services peuvent faire, avec l'accord des Autorités politiques, bien avant que les comptes ne soient connus. Dans notre cas, aucun recul vis-à-vis de comptes antérieurs ne pouvait nous servir de "fil rouge" et l'exercice était d'autant plus difficile. Nous espérons que les chiffres des comptes 2013 ne soient pas trop différents du budget 2013, mais nous n'en avons vraiment aucune certitude et ce, même si vous pouvez compter sur nous pour que les différences soient les plus raisonnables possibles.

Remarques : La question était une question de principe induite par la présentation des comptes 2012, qui affiche le budget 2013 en lieu et place du budget 2012. Les comptes 2012 n'ont pas à être comparés avec le budget 2013.

3 CONCLUSION

Comme le répond le Comité de direction à la première question, il n'est pas possible de comparer les chiffres par secteurs, comme nous aurions aimé le faire. Nous avons donc analysé les tâches optionnelles dans leur globalité.

Le préavis laissait prévoir un bénéfice de CHF 132'728.54 pour les tâches optionnelles.

Pour trouver un chiffre comparable, nous avons effectué le calcul suivant :

| | |
|---|----------------|
| + 60110.3524.00 Versement excédentaire à la Ville de Morges | CHF 943'945.67 |
| - 60120.4522.00 Refacturation à la ville de Morges | CHF 184'003.75 |
| - 60140.4522.00 Refacturation à la ville de Morges | CHF 99'223.35 |
| - 60150.4522.00 Refacturation à la ville de Morges | CHF 454'063.00 |
| - 60160.4522.00 Refacturation à la ville de Morges | CHF 55'816.45 |
| = Bénéfice | CHF 150'839.12 |

Soit un boni pour Morges de CHF 18'110.58 supplémentaire par rapport au budget. Au vu de ce résultat, nous pouvons que féliciter la PRM, qui a su maîtriser les coûts pour ce premier exercice, exercice de tous les dangers, comme mentionné dans le rapport général.

Vu ce qui précède, la sous-commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter ce rapport et prie les membres de la commission de gestion ainsi que le Conseil intercommunal de prendre acte du présent rapport.

pour la commission de gestion
membre de Morges

Richard Bouvier